



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 11 AVRIL 2017**

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mr Sylvain COLLARD pouvoir à Mr Stéphane PAILLEAU,
Absente non excusée : Mme Marion FOUJU

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé après une observation concernant les éoliennes : mise à disposition de calcaire par la Société Zéphyr et remise en état du chemin de la Pointe au Coq.

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte administratif 2016 de la commune, à la majorité, (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un déficit d'investissement, après reprise des résultats de : 51 650.36 €.
 - Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 79 126.71 €.Et décide de l'affectation du résultat.

- Approuve le compte de gestion 2016 de la commune à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) en concordance avec le compte administratif.

- Décide de reconduire à l'unanimité le taux des taxes à la majorité (**7 POUR** : S. COLLARD, D. CHERAMY, B. DARMIGNY, G. JUTEAU, P. MESLARD, A. GOUSSARD et C. JOUANNET-LEFRANC, **5 CONTRE** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, S. PAILLEAU, E. WISSOCQ et B. MOREAU et **2 ABSTENTIONS** : S. LELIARD et X. BESNARD) afin d'assurer le produit nécessaire à l'équilibre du budget soit avec les taux suivants :

TAXES	TAUX	PRODUITS
TH	8.48 %	48 285.00 €
TFB	16.06 %	69 106.00 €
TFNB	32.53 %	57 871.00 €

Soit un produit fiscal attendu de : 175 262.00 €.

- Vote les subventions aux associations pour un montant total de 1 555.00 €.
- Vote le budget primitif 2017 de la commune, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 489 648.99 €
 - En investissement à 440 253.91 €
- Approuve le compte administratif 2016 du service de l'eau assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un excédent d'investissement, après reprise des résultats de : 43 300.74 €

- Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 136 090.52 € et décide de l'affectation du résultat.
- Approuve le compte de gestion 2016 du service de l'eau_assainissement en concordance avec le compte administratif, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Vote le budget primitif 2017 du service eau_assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 264 653.08 €
 - En investissement à 135 207.82 €
- Retient l'entreprise SEMICHON et VINCENT pour les travaux de maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation de la boulangerie, pour un montant de 15 660.00 € H.T, soit 18 792.00 € TTC.
- Décide de reporter le lancement de l'appel d'offres des travaux de la boulangerie dans l'attente des premiers échanges avec l'architecte nouvellement retenu.
- Autorise la Maire à lancer l'appel d'offres pour les travaux de voirie, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Etudie les mesures compensatoires proposées par la société Zéphyr et décide, à l'unanimité, d'accepter la somme de 25 000.00 € proposée mais de ne pas l'utiliser suivant les aménagements paysagés suggérées par la société Zéphyr au profit de la réhabilitation de l'allée du cimetière.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal, est informé :

- Mr Xavier BESNARD demande que les tombes soient respectées au moment de la tonte notamment lorsqu'il s'agit de personnel remplaçant.
- Du compte-rendu de la journée citoyenne organisée par la mairie : 20 participants dans une ambiance conviviale.
- D'une zone de dépôts sauvages en bordure de bois entre Bronville et le Bois de Feugère pour laquelle Mr Benoist MOREAU demande de contacter les propriétaires afin de redresser et d'occulter le portail.
- Mr Eric WISSOCQ remarque que les conseillers n'ont pas été invités par le SDIS pour l'inauguration du nouveau véhicule attribué aux Pompiers de Le Gault-St-Denis, Meslay-le-Vidame et Vitray-en-Beauce.
- Mr Philippe MESLARD remarque que les conseillers n'ont pas été informés de la rencontre entre Mr le Sous-Préfet, la Maire et ses Adjointes sur le territoire de la commune.

La Maire,
Valérie ARNOULT.



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 11 AVRIL 2017**

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mr Sylvain COLLARD pouvoir à Mr Stéphane PAILLEAU,
Absente non excusée : Mme Marion FOUJU

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé après une observation concernant les éoliennes : mise à disposition de calcaire par la Société Zéphyr et remise en état du chemin de la Pointe au Coq.

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte administratif 2016 de la commune, à la majorité, (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un déficit d'investissement, après reprise des résultats de : 51 650.36 €.
 - Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 79 126.71 €.Et décide de l'affectation du résultat.

- Approuve le compte de gestion 2016 de la commune à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) en concordance avec le compte administratif.

- Décide de reconduire à l'unanimité le taux des taxes à la majorité (**7 POUR** : S. COLLARD, D. CHERAMY, B. DARMIGNY, G. JUTEAU, P. MESLARD, A. GOUSSARD et C. JOUANNET-LEFRANC, **5 CONTRE** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, S. PAILLEAU, E. WISSOCQ et B. MOREAU et **2 ABSTENTIONS** : S. LELIARD et X. BESNARD) afin d'assurer le produit nécessaire à l'équilibre du budget soit avec les taux suivants :

TAXES	TAUX	PRODUITS
TH	8.48 %	48 285.00 €
TFB	16.06 %	69 106.00 €
TFNB	32.53 %	57 871.00 €

Soit un produit fiscal attendu de : 175 262.00 €.

- Vote les subventions aux associations pour un montant total de 1 555.00 €.
- Vote le budget primitif 2017 de la commune, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 489 648.99 €
 - En investissement à 440 253.91 €
- Approuve le compte administratif 2016 du service de l'eau assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un excédent d'investissement, après reprise des résultats de : 43 300.74 €

- Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 136 090.52 € et décide de l'affectation du résultat.
- Approuve le compte de gestion 2016 du service de l'eau_assainissement en concordance avec le compte administratif, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Vote le budget primitif 2017 du service eau_assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 264 653.08 €
 - En investissement à 135 207.82 €
- Retient l'entreprise SEMICHON et VINCENT pour les travaux de maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation de la boulangerie, pour un montant de 15 660.00 € H.T, soit 18 792.00 € TTC.
- Décide de reporter le lancement de l'appel d'offres des travaux de la boulangerie dans l'attente des premiers échanges avec l'architecte nouvellement retenu.
- Autorise la Maire à lancer l'appel d'offres pour les travaux de voirie, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Etudie les mesures compensatoires proposées par la société Zéphyr et décide, à l'unanimité, d'accepter la somme de 25 000.00 € proposée mais de ne pas l'utiliser suivant les aménagements paysagés suggérées par la société Zéphyr au profit de la réhabilitation de l'allée du cimetière.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal, est informé :

- Mr Xavier BESNARD demande que les tombes soient respectées au moment de la tonte notamment lorsqu'il s'agit de personnel remplaçant.
- Du compte-rendu de la journée citoyenne organisée par la mairie : 20 participants dans une ambiance conviviale.
- D'une zone de dépôts sauvages en bordure de bois entre Bronville et le Bois de Feugère pour laquelle Mr Benoist MOREAU demande de contacter les propriétaires afin de redresser et d'occulter le portail.
- Mr Eric WISSOCQ remarque que les conseillers n'ont pas été invités par le SDIS pour l'inauguration du nouveau véhicule attribué aux Pompiers de Le Gault-St-Denis, Meslay-le-Vidame et Vitray-en-Beauce.
- Mr Philippe MESLARD remarque que les conseillers n'ont pas été informés de la rencontre entre Mr le Sous-Préfet, la Maire et ses Adjointes sur le territoire de la commune.

La Maire,
Valérie ARNOULT.



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 11 AVRIL 2017**

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mr Sylvain COLLARD pouvoir à Mr Stéphane PAILLEAU,
Absente non excusée : Mme Marion FOUJU

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé après une observation concernant les éoliennes : mise à disposition de calcaire par la Société Zéphyr et remise en état du chemin de la Pointe au Coq.

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte administratif 2016 de la commune, à la majorité, (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LEIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un déficit d'investissement, après reprise des résultats de : 51 650.36 €.
 - Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 79 126.71 €.Et décide de l'affectation du résultat.

- Approuve le compte de gestion 2016 de la commune à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LEIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) en concordance avec le compte administratif.

- Décide de reconduire à l'unanimité le taux des taxes à la majorité (**7 POUR** : S. COLLARD, D. CHERAMY, B. DARMIGNY, G. JUTEAU, P. MESLARD, A. GOUSSARD et C. JOUANNET-LEFRANC, **5 CONTRE** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, S. PAILLEAU, E. WISSOCQ et B. MOREAU et **2 ABSTENTIONS** : S. LEIARD et X. BESNARD) afin d'assurer le produit nécessaire à l'équilibre du budget soit avec les taux suivants :

TAXES	TAUX	PRODUITS
TH	8.48 %	48 285.00 €
TFB	16.06 %	69 106.00 €
TFNB	32.53 %	57 871.00 €

Soit un produit fiscal attendu de : 175 262.00 €.

- Vote les subventions aux associations pour un montant total de 1 555.00 €.
- Vote le budget primitif 2017 de la commune, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LEIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 489 648.99 €
 - En investissement à 440 253.91 €
- Approuve le compte administratif 2016 du service de l'eau assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LEIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 CONTRE** : B. MOREAU) sous la présidence de la doyenne de séance : Mme Gisèle JUTEAU, laissant apparaître :
 - Un excédent d'investissement, après reprise des résultats de : 43 300.74 €

- Un excédent de fonctionnement après reprise des résultats de : 136 090.52 € et décide de l'affectation du résultat.
- Approuve le compte de gestion 2016 du service de l'eau_assainissement en concordance avec le compte administratif, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Vote le budget primitif 2017 du service eau_assainissement, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU) qui s'équilibre :
 - En fonctionnement à : 264 653.08 €
 - En investissement à 135 207.82 €
- Retient l'entreprise SEMICHON et VINCENT pour les travaux de maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation de la boulangerie, pour un montant de 15 660.00 € H.T, soit 18 792.00 € TTC.
- Décide de reporter le lancement de l'appel d'offres des travaux de la boulangerie dans l'attente des premiers échanges avec l'architecte nouvellement retenu.
- Autorise la Maire à lancer l'appel d'offres pour les travaux de voirie, à la majorité (**13 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, G. JUTEAU, X. BESNARD, B. DARMIGNY, D. CHERAMY et **1 ABSTENTION** : B. MOREAU).
- Etudie les mesures compensatoires proposées par la société Zéphyr et décide, à l'unanimité, d'accepter la somme de 25 000.00 € proposée mais de ne pas l'utiliser suivant les aménagements paysagés suggérées par la société Zéphyr au profit de la réhabilitation de l'allée du cimetière.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal, est informé :

- Mr Xavier BESNARD demande que les tombes soient respectées au moment de la tonte notamment lorsqu'il s'agit de personnel remplaçant.
- Du compte-rendu de la journée citoyenne organisée par la mairie : 20 participants dans une ambiance conviviale.
- D'une zone de dépôts sauvages en bordure de bois entre Bronville et le Bois de Feugère pour laquelle Mr Benoist MOREAU demande de contacter les propriétaires afin de redresser et d'occulter le portail.
- Mr Eric WISSOCQ remarque que les conseillers n'ont pas été invités par le SDIS pour l'inauguration du nouveau véhicule attribué aux Pompiers de Le Gault-St-Denis, Meslay-le-Vidame et Vitray-en-Beauce.
- Mr Philippe MESLARD remarque que les conseillers n'ont pas été informés de la rencontre entre Mr le Sous-Préfet, la Maire et ses Adjointes sur le territoire de la commune.

La Maire,
Valérie ARNOULT.